

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 7 avril 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le lundi 7 avril 2025 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Jean-Pierre Ménard, Maxime Gamelin, Annie Robichaud, Laurent Barsalou formant quorum sous la présidence du Maire Jean-Yves Poirier.

Conseiller(s) absent(s): Patrice Schoune
Autre(s) personne(s) présente(s) : Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, et Marie-Catherine Hamel, adjointe à la direction générale et greffière adjointe.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean-Yves Poirier déclare la séance ouverte à 19h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-04-455 Le maire Jean-Yves Poirier procède à l'adoption de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 7 avril 2025;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2025 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025

3.2 Dépôt - Procès-verbal de correction de la séance ordinaire du 10 février 2025

3.3 Dépôt de la correspondance

3.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Innovision+ - Expertise et soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale et des autres processus électoraux

3.5 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

4. RESSOURCES HUMAINES

5. FINANCES

5.1 Approbation des listes de déboursés et des transferts budgétaires - mars 2025

5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et greffier-trésorier - mars 2025

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Areo-Feu Ltée - Achat d'habit de combat

6.2 RENOUELEMENT - AUTORISATION POUR L'UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT POUR LES POMPIERS

7. SERVICES URBAINS

7.1 Ratification - Autorisation de signature : Projet de renouvellement de la canopée du parc Rémi-Gauthier - Préparation d'une demande de subvention par Nature-Action Québec

7.2 Prolongation de contrat - Kevin Lalonde - SERVICES DE FAUCHAGES DES BORDURES DE CHEMINS MUNICIPAUX POUR 2025

7.3 Prolongation de contrat - MARQUAGE Signalisation Rive Sud B.A. inc. - Marquage de chaussée

7.4 Ratification - Renouvellement de contrat – AQUATECH société de gestion de l'eau inc. – Gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées

7.5 ACCEPTATION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA 1ERE RETENUE - ROXBORO EXCAVATION INC. - APPEL D'OFFRES 2024 -012 - TRAVAUX DE PAVAGE SUR TROIS (3) TRONÇONS DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR ET CONSTRUCTION ROUTE DE DÉVIATION CHEMIN DE L'ÉGLISE

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.1 Ordre de changement et autorisation de paiement - CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES - Achat de tables et chaises pour la salle Maurice-Ravary

9.2 AUTORISATION DE SIGNATURE | PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

9.3 Demande d'aide financière - Club de bocce - Souper de fin d'année

10. RÈGLEMENTS

11. AFFAIRES DIVERSES

11. Appui - DÉCLARATION COMMUNE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE, D'EXCLUSION SOCIALE ET DE PAUVRETÉ : POSITIONNEMENT

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. GREFFE
3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2025

2025-04-456 Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2025

Le directeur général et greffier-trésorier procède au dépôt du procès-verbal de correction de la séance ordinaire du 10 février 2025, adopté le 17 mars 2025, et d'une copie du document modifié, conformément à l'article 202.1 du *Code municipal du Québec*.

3.3 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
13 mars 2025	Municipalité de Saint-Jude	Demande de modification au projet de loi 86-Appui	Myryam Fournier Municipalité de Saint-Jude
18 mars 2025	Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)	Document d'information sur l'inclusion des personnes trans dans les sports féminins	Michèle Sirois, Anthropologue et présidente de PDF Québec
20 mars 2025	Direction des programmes jeunesse et activités de santé publique Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest CLSC et Centre de services	Communiqué de presse: changement majeur à la Résidence Seigneurie de Soulanges	Marie-Chantal Vigneault-Hamel, Organisatrice communautaire

	ambulatoires de Vaudreuil-Dorion		
24 mars 2025	L'équipe de la Fondation Gisèle Faubert Inc.	Document pour tournoi de Golf 2025	Bénévole L'équipe de la Fondation Gisèle Faubert Inc.
27 mars 2025	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Projet de loi 93 - Extrait de résolution	Sylvie Richer Adjointe administrative (greffe) MRC de Vaudreuil-Soulanges
10 mars 2025	Fondation émergence	Embarquez dans le mouvement! Soulignons la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai prochain.	Laurent Breault Directeur général de la Fondation Émergence

3.4

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - INNOVISION+ - EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNOLOGIQUE AUX FINS DE LA CONFECTION ET DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE ET DES AUTRES PROCESSUS ÉLECTORAUX

2025-04-457

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire avoir le soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale et des autres processus électoraux;

CONSIDÉRANT l'offre de services à la carte de l'entreprise Innovision+;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Innovision+ pour leur expertise et pour du soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale ainsi que des autres processus électoraux;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise Innovision+ un montant maximal de 8 638,03 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-141-00-670. En utilisant le fonds réservé aux élections en priorité, puis au fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.5

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

2025-04-458

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales se dérouleront le dimanche 2 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QU’à cette fin, le président d’élection doit embaucher du personnel électoral;

CONSIDÉRANT QUE l’article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités édicte un tarif des rémunérations ou des allocations de dépenses qu’on le droit de recevoir pour leurs fonctions le personnel électoral et autres;

CONSIDÉRANT QUE l’article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités édicte que le conseil de la municipalité peut établir un tarif de rémunération ou d’allocation;

CONSIDÉRANT le temps, les responsabilités et le travail à faire lors d’une élection municipale;

CONSIDÉRANT QUE la grille salariale doit être adoptée pour les élections de 2025;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

D’ACCORDER la rémunération suivante à toute personne embauchée dans le cadre de la tenue d’élection ou d’un référendum municipal, à savoir :

Président d’élection	5 500\$ avec scrutin, 3 850\$ sans scrutin
Secrétaire d’élection	75% de la rémunération du président d’élection
Adjointe à la présidence	50% de la rémunération du président d’élection
PRIMO	250\$
Membres commission de révision	25\$/h (si la fonction est occupée par un employé municipal, celui-ci reçoit la rémunération la plus élevée entre ce montant et son salaire habituel)
Membres table de vérification	250\$ par jour
Scrutateur	300\$ par jour
Secrétaire	300\$ par jour
Formation – personnel général	60\$ par formation
Réserviste	75\$
Rapport de dépenses électorales	145\$ pour candidat indépendant autorisé 75\$ pour parti autorisé
Rapport financier	75\$ pour candidat indépendant autorisé 175\$ pour parti autorisé

D’AUTORISER le paiement de la rémunération à même le fonds réservé aux élections en priorité, puis au fonctionnement.

- 1 - 0,72\$ par kilomètre si utilisation d'un véhicule
- 2 - Incluant le retour des scrutateurs et secrétaires (BVA) pour le dépouillement le soir du scrutin
- 3 - Présence requise une heure avant l'ouverture des bureaux de vote pendant deux heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.
5.1

FINANCES
APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - MARS 2025

2025-04-459

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer ainsi que la liste numéro 2025-04 des transferts budgétaires du mois de mars 2025, déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste numéro 2025-04 des transferts budgétaires du mois de mars 2025;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 236 095,44 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	149 484,62 \$
Paielements électroniques par Accès D’Affaires de Desjardins	15 487,33 \$
Salaires nets	55 938,29 \$
Paielements par dépôts directs	14 185,20 \$
TOTAL	236 095,44 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Éric Lachapelle
Directeur général et greffier-trésorier

5.2

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER - MARS 2025

2025-04-460

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d’Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, totalisant un montant de 136.70 \$ pour le mois de mars 2025 déposé à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller le conseiller Laurent Barsalou
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de mars 2025 du directeur général et greffier-trésorier;

D'AUTORISER, à même le poste budgétaire 02-135-20-000, le paiement de 136.70 \$ au directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.
6.1

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - AREO-FEUILTÉE - ACHAT D'HABIT DE COMBAT

2025-04-461

CONSIDÉRANT QUE selon le schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le service de sécurité incendie doit avoir

et faire l'usage d'un (PVERE) programme de vérification, d'entretien et de remplacement de ses équipements ;

CONSIDÉRANT QUE le (PVERE) prévoit le remplacement des équipements qui sont endommagés ou périmés ;

CONSIDÉRANT QU'UN ensemble de tenue de combat soit le pantalon, le manteau et le casque ont une durée de vie de 10 ans selon les normes en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE certains ensembles de tenue de combat sont périmés;

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie désire procéder au remplacement des ensembles de tenue de combat périmé;

CONSIDÉRANT QUE le produit fourni par Aréo-Feu Ltée est fabriqué au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le produit INOTEX est compatible avec les équipements existants;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Aréofeu Ltée au montant de 13728.66\$;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Aréo-Feu Ltée pour Achat d'habit de combat;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise Aréo-Feu Ltée un montant maximal de 14 000,00 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02 220 01 649

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.2 **RENOUVELLEMENT - AUTORISATION POUR L'UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT POUR LES POMPIERS**

2025-04-462 CONSIDÉRANT la résolution 2021-09-164 pour l'autorisation pour l'utilisation du feu vert clignotant pour les pompiers ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande doit être renouvelée à chaque deux (2) ans ;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud
ET RÉSOLU

D'AUTORISER les pompiers du service de sécurité incendie de Saint-Polycarpe, à faire usage du feu vert clignotant dans l'exercice de leurs fonctions pour se rendre sécuritairement à la caserne ou sur les lieux d'un sinistre ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. **SERVICES URBAINS**
7.1 **RATIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE : PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA CANOPÉE DU PARC RÉMI-GAUTHIER - PRÉPARATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION PAR NATURE-ACTION QUÉBEC**

2025-04-463 CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2024-09-245, la municipalité de Saint-Polycarpe a autorisé Nature-Action Québec à présenter une demande de financement dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de « Renouvellement de la canopée du parc Rémi-Gauthier à Saint-Polycarpe » qui vise à augmenter la canopée du parc et sa diversité biologique;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des démarches d'obtention de subvention par Nature-Action, une lettre d'appui de la part de la Municipalité est requise;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer la lettre d'appui et de contribution financière tel que recommandé par Nature-Action dans le cadre des démarches pour l'obtention de subvention pour renouveler la canopée du Parc Remi-Gauthier à Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2 **PROLONGATION DE CONTRAT - KEVIN LALONDE - SERVICES DE FAUCHAGES DES BORDURES DE CHEMINS MUNICIPAUX POUR 2025**

2025-04-464 CONSIDÉRANT la résolution 2023-05-127 octroyant le contrat à Kevin Lalonde pour le service de fauchages des bordures de chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite se prévaloir de la deuxième année optionnelle de renouvellement sur un total de quatre années pour l'année 2025

Il est proposé par le conseiller le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

DE PROLONGER le contrat avec Kevin Lalonde selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission pour la deuxième année optionnelle de renouvellement, en 2025;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à Kevin Lalonde un montant maximal de 30 353\$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 **PROLONGATION DE CONTRAT - MARQUAGE SIGNALISATION RIVE SUD B.A. INC. - MARQUAGE DE CHAUSSEE**

2025-04-465 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a procédé à l'appel d'offres public 2023-003 pour le service de marquage de chaussée;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-163 octroyant le contrat à Marquage signalisation Rive-Sud B.A. Inc. pour le service de marquage de chaussée pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-05-140 prolongeant pour une première fois le contrat à Marquage signalisation Rive-Sud B.A. Inc. pour le service de marquage de chaussée pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE le contrat se terminait le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite se prévaloir de la deuxième année optionnelle de renouvellement pour l'année 2025;

Il est proposé par le conseiller le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE PROLONGER le contrat avec Marquage signalisation Rive-Sud B.A. Inc. selon les termes et conditions énoncés pour l'année 3 (2^e renouvellement) dans sa soumission, pour l'année 2025;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à Marquage signalisation Rive-Sud B.A. Inc. un montant maximal de 91 758.95\$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02 320 00 521;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.4

RATIFICATION - RENOUELEMENT DE CONTRAT – AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC. – GESTION ET OPÉRATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

2025-04-466

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'appel d'offres public 2023-008 pour Gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées en février 2024;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-02-037 pour l'octroi du contrat à AQUATECH société de gestion de l'eau inc.;

CONSIDÉRANT QUE la volonté du conseil de poursuivre pour une deuxième année donc pour une 1^{ère} année de renouvellement en 2025-2026 avec AQUATECH société de gestion de l'eau inc., pour la gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées;

CONSIDÉRANT la soumission de AQUATECH société de gestion de l'eau inc., pour la deuxième année, d'un montant de 112 500\$ taxes incluses;

Il est proposé par le conseiller la conseillère Annie Robichaud
ET RÉSOLU

D'OCTROYER pour une première année d'option le contrat à l'entreprise AQUATECH société de gestion de l'eau inc. pour la gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise AQUATECH société de gestion de l'eau inc. un montant maximal de 112 500 \$ taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-413-00-411, 02-414-00-411, 02-701-21-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5

ACCEPTATION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA 1ERE RETENUE - ROXBORO EXCAVATION INC. - APPEL D'OFFRES 2024 -012 - TRAVAUX DE PAVAGE SUR TROIS (3) TRONÇONS DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR ET CONSTRUCTION ROUTE DE DÉVIATION CHEMIN DE L'ÉGLISE

2025-04-467	CONSIDÉRANT la résolution 2024-09-243 pour l’octroi de contrat à ROXBORO EXCAVATION INC. suite à l’appel d’offres 2024-012 pour les TRAVAUX DE PAVAGE SUR TROIS (3) TRONÇONS DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR ET la CONSTRUCTION d'une ROUTE DE DÉVIATION sur le CHEMIN DE L'ÉGLISE; CONSIDÉRANT la réception du décompte progressif numéro 2 reflétant la pénalité imposée par la résolution 2025-03-425 ainsi que la libération de la retenue de 5% suite à l'inspection; CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Gespro Groupe Conseil, de procéder à l’acceptation provisoire partielle des travaux et à la libération de la 1ere retenue de 5 % lors de la réception des documents demandés; Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou ET RÉSOLU D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire trésorier à verser à ROXBORO EXCAVATION INC. le montant de 44 966.09\$ incluant les taxes, à même le règlement d'emprunt 195-2023 et le surplus non affecté pour le pavage du 887, chemin ÉLIE-AUCLAIR, 1031, du chemin ÉLIE-AUCLAIR, du 511, chemin ÉLIE-AUCLAIR et à même le surplus non affecté pour le pavage du 1162, chemin de l'ÉGLISE à même les postes budgétaires suivants : 23-048-03-721, 23-048-04-721, 23-048-05-721, 23-049-02-721; ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
9. 9.1	<u>SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE</u> ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES - ACHAT DE TABLES ET CHAISES POUR LA SALLE MAURICE-RAVARY
2025-04-468	CONSIDÉRANT la résolution 2025-03-438 pour l’octroi du contrat à CTI Chaises et tables internationales ; CONSIDÉRANT QUE des montants supplémentaires doivent s'ajouter au prix du contrat initial pour l'ajout de chariots pour les nouvelles tables et chaises ; Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud ET RÉSOLU DE RATIFIER l’ordre de changement numéro 1; D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES un montant maximal de 23 650.35, taxes incluses, à même le poste budgétaire 23-083-01-727. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
9.2	AUTORISATION DE SIGNATURE PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
2025-04-469	CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'organiser un événement dans le cadre de la Fête nationale du Québec ; Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin ET RÉSOLU D'AUTORISER la directrice des loisirs à présenter et signer la demande financière, ainsi que tout document donnant plein effet à la présente

résolution, au programme d'assistance financière de la Fête nationale du Québec pour l'édition 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.3 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE BOCCE - SOUPER DE FIN D'ANNÉE**

2025-04-470 CONSIDÉRANT QUE le Club de bocce a présenté une demande auprès de la Municipalité afin d'obtenir des prix à remettre aux participants lors du souper de fin d'année du Club qui aura lieu le 23 avril prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite encourager et soutenir les initiatives de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que l'octroi de certificats cadeaux dans un commerce local contribue à l'économie d'ici en plus de reconnaître l'engagement des participants;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

D'ACCORDER au Club de bocce deux certificats-cadeaux d'un commerce local, d'un montant de 25\$ chacun, à titre de contribution pour le souper de fin d'année du 23 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. **AFFAIRES DIVERSES**
11.1 **APPUI - DÉCLARATION COMMUNE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE, D'EXCLUSION SOCIALE ET DE PAUVRETÉ : POSITIONNEMENT**

2025-04-471 CONSIDÉRANT QU'au terme des quatrièmes États généraux de l'itinérance au Québec, tenus du 27 au 29 novembre 2024, plus de 450 participants provenant de différents milieux (élu.es aux paliers fédéral, provincial et municipal, ministères et institutions publiques, communautaire, recherche, regroupements nationaux et personnes qui ont vécu l'itinérance) ont élaboré une Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté;

CONSIDÉRANT que l'itinérance touche un nombre croissant de personnes, la problématique se complexifie, surtout lorsque s'ajoutent dans l'équation des défis liés spécifiquement à la jeunesse, à la perte d'autonomie, à des problèmes de santé mentale ou de dépendances, aux traumatismes (en particulier ceux historiques et intergénérationnels) ainsi qu'à diverses formes de violence (dont celles systémiques, conjugales et sexuelles) faites aux femmes, aux Premières Nations, Métis et Inuits, aux personnes racisées, aux personnes migrantes et immigrantes, aux personnes en situation de handicap, celles de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, ainsi qu'auprès des autres groupes sociaux discriminés et marginalisés;

CONSIDÉRANT que le phénomène de l'itinérance ne cesse d'augmenter et devant l'ampleur des défis sociaux auxquels les municipalités doivent faire face, il est urgent d'agir collectivement pour renverser la tendance;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une approche globale associée à des services spécialisés, offrant une réponse adaptée à la diversité des besoins afin d'offrir une société fondamentalement équitable et inclusive, où chaque personne trouve sa place et vit dans la dignité et la sécurité physique, psychologique et financière;

CONSIDÉRANT QUE la prévention demeure un levier essentiel qui a fait ses preuves, mais qui demeure insuffisamment mobilisé pour réduire efficacement l'itinérance en amont, et qu'un soutien adéquat des personnes à risque est crucial pour éviter les ruptures et la désaffiliation;

CONSIDÉRANT QU'une vision commune qui privilégie la prévention de l'itinérance engage une responsabilité partagée dans l'ensemble de la société et implique que le réseau public, le milieu municipal et le milieu communautaire travaillent en concertation afin de développer des moyens adaptés à la diversité et à la réalité des problématiques vécues;

CONSIDÉRANT le contexte de la crise du logement, ainsi que la priorité d'intervention en logement identifiée par la Politique de développement social durable de la MRC de VaudreuilSoulanges;

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par le représentant de la Table de concertation en itinérance de Vaudreuil-Soulanges à la Table territoriale de la Politique de développement social durable;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Table territoriale de la Politique de développement social durable;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud
ET RÉSOLU

D'APPUYER la Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, initiée par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux 23 municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, aux MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour appui;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux députés fédéraux de la région, Peter Schiefke, député de Vaudreuil-Soulanges et Claude DeBellefeuille, députée de Salaberry-Suroît, ainsi qu'aux députées provinciales de la région, Marilyne Picard, députée de Soulanges et Marie-Claude Nichois, députée de Vaudreuil pour appui;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, au ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- M. Ménard revient sur la possibilité de subvention pour le dossier des arbres au parc Rémi-Gauthier.
- Souligne que notre députée provinciale, Marilyne Picard, a rendu hommage à l'une de nos citoyennes, Josée Allison, lors de sa déclaration à l'Assemblée nationale

13.

PAROLE AU MAIRE

- Soirée des bénévoles le 24 avril 2025
- Invitation à la séance d'information du 16 avril dès 15h00 à la Salle Maurice-Ravary

- ## 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Questionne la suffisance d'eau pour desservir un projet comme une nouvelle école

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*